



COMMISSION FEMININES

Réunion du Mardi 02 Avril 2024

Procès-verbal n ° 649

Présent : Jacques Issartel

Excusés : Diane Applanat, Elodie Diasparra, Lucie Mathieu, Thierry Truwant, Gérard Bouat, Laurie Strappazon

Courriers : G U C , ST QUENTIN FALLAVIER, G A P S , NIVOLET, MOIRANS, F F ECHIROLLES, REVENTIN, PAYS D' ALLEVARD, EYBENS, CROLLES, M J C ST HILAIRE DE LA COTE, ST PIERRE SPORT, BASSE MAURIENNE, THIERRY FROMAGET, ESTRABLIN, BREZINS, JEREMY HUGONNARD ROCHE, GRESIVAUDAN, ST CASSIEN , CHARTREUSE GUIERS, GT PAYS DES COULEURS, GT NIVOLAS T S C, CHARVIEU CHAVAGNIEUX, LA SAVOYARDE , O LYONNAIS,

- **RAPPEL des heures officielles art.33 des règlements généraux du district de l'Isère**
- **Pour la saison 2023-2024, il n'y aura aucune modification d'horaires dans la PERIODE ROUGE.**
- **RAPPEL : tout mail envoyé à la COMMISSION SPORTIVE ne sera pas traité.**

F M I

Pour tout problème avec la F M I, contacter Marc Mallet **06 52 97 94 37**

RAPPEL REGLEMENT FOOT A 8

Les terrains doivent être délimités soit par des piquets, soit par des cônes

Le hors-jeu se signale à la ligne médiane

Le public doit être derrière la main courante, seules sont autorisées à pénétrer sur le terrain, les personnes inscrites sur la F M I.

Les éducateurs/ éducatrices ainsi que les remplaçantes sur le banc doivent se positionner du côté de la cage à 11 et non au centre du terrain.

Le nombre de remplaçantes pour un match à 8 est au nombre de 4 maximum.

TEMPS DE JEU

U13F : 2 X 30 min pause coaching 1min30 max à la 15^{ème} et 45^{ème}. / pause mi-temps 5 à 8 min
U15F : 2 X 35 min
U18F : 2 X 40 min
Séniors F : 2 X 45 min

TOUTES FOOT

Les actions des clubs au cours de la saison sont valorisées par la fédération
Pour avoir le dossier : [Toutes foot \(fff.fr\)](http://fff.fr)

COUPES

SENIORS A11 :

1/2^e : 19 Mai
Finale le 2 Juin

SENIORS A8 :

1/2^e : 8 Mai
Finale le 2 Juin

U18F A8:

1/2^e : 8 Mai
Finale le 1 Juin

U15F :

1/2^e : 8 Mai
Finale le 1 Juin

FESTIVAL U13F

Clubs qualifiés pour la finale, le samedi 6 avril à la TOUR DU PIN
G U C, ECHIROLLES, GT NIVOLAS TSC, MOIRANS, G F 38, EYBENS, BOURGOIN, FOOT FEMININ NORD ISERE

U10F

Ceux qui sont intéressés et qui n'ont pas participé aux premiers plateaux peuvent envoyer leur demande à la commission féminines.

U13F

Pas de FMI pour ce championnat, merci de transmettre les feuilles de match à la C F par mail.
A partir de cette semaine vous pouvez inscrire directement vos résultats

U18F A 11

La commission féminine vous proposera des rencontres triangulaires courant mai / juin pour préparer et organiser un championnat U 18 à 11 (voire U 17)
Les catégories concernées seront les U 17, U16, U15
Pour mieux préparer ces rencontres, les clubs intéressés peuvent s'inscrire via la commission féminine

SENIORS A 11

Montées descentes :

En fin de saison 2023-2024, il y aura 1 descente de D1 à D2 et 2 montées de D2 à D1.

CHAMPIONNAT SENIORS A 11

Demande d'un club pour décaler la dernière journée, la commission maintient et confirme cette date prévue depuis le début du calendrier

CHAMPIONNAT SENIORS A 8

D2 Poule A

PAYS D'ALLEVARD – EYBENS du 7 Avril à 11h00

CHAMPIONNAT U 15

D 1 J 17

GT NIVOLAS T S C - PAYS DES COULEURS - le 6 avril à 13 h00

D 2

CHARTREUSE GUIERS - PAYS D'ALLEVARD du 6 Avril reporté

MOIRANS – ST QUENTIN à 13h00

D 3

Poule C

LA SAVOYARDE – VALLEE DE L'HIEN du 6 avril - Stade Albert Serraz 2à Montmélian

Poule D

F F ECHIROLLES - NOYAREY du 6 avril reporté

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)**

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires Tout manquement constaté sur l'application de cet article sera traité par la commission de discipline

Jacques Issartel / Président
06 34 87 23 55